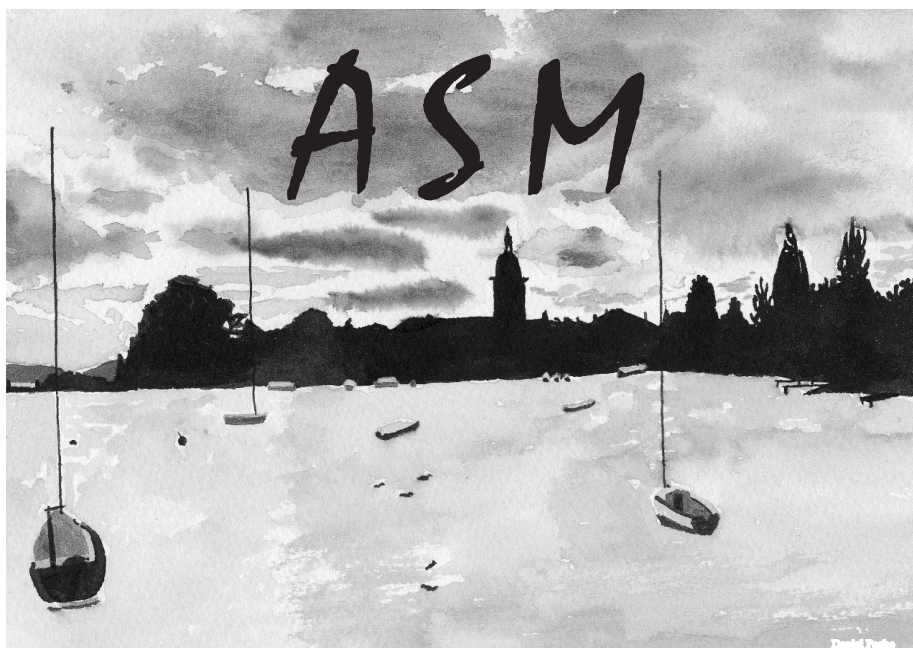


ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE MORGES

“Nous n’héritons pas
la terre de nos ancê-
tres, nous l’emprun-
tons à nos enfants”
(A. de Saint Exupéry)



BULLETIN D'INFORMATION

N°40

mai 2004

Editorial	page n°3
40 ème numéro du bulletin, 5 ème FORUM ASM	page n°3
Les Vaudois au service de la France, par Mme Maryse Oeri von Auw	page n°3
CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASM ET ORDRE DU JOUR	page n°3
FORUM ASM : “ Le Quartier des Charpentiers en question ”	page n°4
Présentation du quartier	page n°4
Son histoire	page n°4
Evolution urbanistique	page n°5
Transactions immobilières	page n°6
Une vieille connaissance de l'ASM	page n°6
Quelles règles pour la construction ?	page n°7
Le plan d'affectation	page n°7
Le plan de quartier	page n°7
La modification du plan de quartier	page n°7
Mise à l'enquête	page n°7
Le simple citoyen peut-il influencer ces constructions ?	page n°8
La démocratie en aménagement du territoire.	page n°8
Réflexion provocante	page n°8
Des exigences pour la ville de Morges	page n°9
Un projet central à ne pas rater !	page n°9
Des familles à séduire !	page n°9
Un espace public valorisé.	page n°9
Une belle mécanique à mettre au point !	page n°9
Des rendez-vous pour agir ensemble	page n°9
Conférences, animations: “MORGES”	page n°10
“ Un Morgien méconnu, Jean-Jacques Cart ”	page n°10
“ Morges, la ville d'un musicien ”	page n°10
Journées du Patrimoine «Visage de Morges hier et aujourd'hui».	page n°10
Journée «Ouvre-moi ton album»	page n°10
Nous cherchons...	page n°10
Morges vers 1740, dessin à commander	page n° 11
En Bref: Sentier de la Morges, Musée forel, Enquêtes, Guides: saison 2004	page n°11
(RE)découverte d'un vestige de l'Eglise de Morges	page n°12

* * *

Si vous êtes membre de l'ASM, vous avez sans doute déjà payé votre cotisation 2004. Un grand merci.

Par mesure de simplification nous joignons tout de même un bulletin de versement à cet envoi pour le cas où des membres n'auraient pas encore versé leurs 20 francs. La cotisation est l'unique source de revenu de notre association.

Si vous n'êtes pas membre, utilisez le bulletin de versement pour le devenir en indiquant: nouveau membre.

Un grand merci à chacun de sa contribution. Un merci particulier à ceux qui donnent une somme plus élevée. En ces temps d'augmentation de tarif postal, leur geste est particulièrement bienvenu.

ASM

CASE 2218 1110 MORGES 2 CCP 10-17957-7

Visitez notre site <http://www.asm-morges.ch/>

Ce bulletin est édité par le comité de l'ASM: MM J. Alméras, F. Amrhein, P.-Y. Bosshard, F. Garnier, P. Knobel, J. Longchamp, J. Merino, J.-P. Morisetti, P. Schmidt. .

Adresse du président: J. Longchamp, Banc-Vert 17, 1110 Morges, tél 801'02'27, e-mail info@asm-morges.ch

40 ÈME NUMÉRO DU BULLETIN, 5 ÈME FORUM ASM

Un petit coup d'œil rétrospectif nous indique ces chiffres : le bulletin d'information ASM que vous lisez est le quarantième à vous offrir informations et réflexions sur le devenir urbain de notre petite ville.

L'an prochain, l'ASM célébrera son vingtième anniversaire. Coïncidence significative, en 1985, l'Association pour la Sauvegarde de Morges a vu le jour surtout pour éviter que les projets d'urbanisation forcenée du **quartier des Charpentiers Nord** se réalisent. On voulait entasser là logements et bureaux avec une densité insensée.

Il aura donc fallu attendre 20 ans de tractations, études, marasmes économiques... Il se pourrait toutefois que, sous peu, un quartier urbain moderne, mais non dénué de qualité pousse dans ce centre de Morges qui offre momentanément le visage d'une zone sinistrée.

Une large information, un échange entre population, responsables politiques et acteurs économiques au sujet de l'avenir de «Charpentiers Nord», c'est le but de **notre cinquième FORUM ASM**. Ne manquez pas d'y participer activement. D'ailleurs en introduction à ces débats du 26 mai, ce bulletin est largement consacré au quartier des Charpentiers Nord.

Durant nos (presque) vingt ans d'existence, jamais l'ASM n'a offert une telle **richesse d'activités** : un bouquet de conférences, forum, visites qui vous sont présentés dans ce bulletin.

Nous nous réjouissons de vous y rencontrer. Nous ne pouvons que vous inviter à y venir nombreux, à participer activement et à inciter d'autres personnes à participer. Nous espérons que notre action contribue modestement au développement harmonieux, durable, équilibré de notre cité. Mais cette action est la vôtre. Sans votre engagement, elle disparaît.

Dernière conférence du cycle de présentations sur le thème de "Morges à la Période Bernoise" du groupe des guidesASM/MDA

Lundi, **24 mai 2004 à 20h30**, au Centre Social Régional, (Couvaloup 10, ancien collège), à la salle sous les combles.

Les Vaudois au service de la France, par Mme Maryse Oeri von Auw

Ces présentations sont publiques et l'entrée est libre

Attention à deux aspects pratiques :

Pour des raisons indépendantes de notre volonté nous avons dû trouver un autre lieu pour cette conférence. NE PAS TENIR COMPTE DES INDICATIONS DES ANNONCES PRECEDENTES.

Par ailleurs, le CSR demeurant fermé en dehors des heures de bureau, il convient d'être exact au rendez-vous, les retardataires trouveront porte close.

A moins que des membres en décident autrement, par exemple en faisant inscrire tel ou tel point supplémentaire à l'ordre du jour [soumettre s.v.p. par écrit avant le 22 mai], notre assemblée 2004 ne devrait pas soulever de problèmes particuliers. C'est pourquoi nous nous permettons de la tenir avant le FORUM ASM du 26 mai selon l'ordre du jour suivant :

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASM ET ORDRE DU JOUR

L'Assemblée générale annuelle de l'ASM est convoquée Mercredi 26 mai, à **19h précises**, Salle de la Concorde, Rue des Charpentiers 6

1. *Procès-verbal de l'A.G. 2003 (paru dans le bulletin n°38 d'août 2003, page 15)*
2. *Rapport du président*
3. *Rapport du caissier*
4. *Rapport des vérificateurs des comptes*
5. *Budget et cotisations*
6. *Election des vérificateurs*
7. *(éventuel) Elections au comité. Les candidatures sont les bienvenues déjà avant l'AG*
8. *Activités 2004 et 2005*
9. *Questions, vœux et divers*



Mercredi 26 mai, à 20 heures Grande Salle
de la Concorde, Rue des Charpentiers 6

**FORUM ASM : " Le Quartier des
Charpentiers en question : Massacre ?
Renaissance ? Que Penser ? Que
faire ? "**

avec la participation (entre autre) de
Mme Jeanne Gerster, photographe, ha-
bitante du quartier,
M. Jean-Pierre Ortis, urbaniste,
M. Yves Paccaud, municipal en charge de
l'urbanisme,
M. Frédy Pfister, architecte.
M. Albert Tille, journaliste, dirigera les
débats.

Ces débats et ces discussions sont publics.

De coquettes maisons ont disparu sous les coups des trax : Face à l'évolution du quartier des Charpen-
tiers : Que penser ? Que faire ?

Emotion, nostalgie, indignation, voilà ce qu'ont ressenti de nombreux témoins en constatant qu'on dé-
molissait de " chouettes maisonnettes ", qu'on anéantissait de " charmants petits coins ", pour en faire
(provisoirement) une sorte de désert urbain.

La réaction est peut-être encore accentuée par le fait que plusieurs personnes ne voient pas dans la
construction de l'immeuble " Square central " une vraie réussite.

Venez vous renseigner auprès des acteurs de cette rénovation urbaine.

Venez apporter votre opinion.

Présentation du quartier

Notre propos et notre regard se tournent ici vers
le quartier couramment nommé " Charpentiers
Nord ", c'est-à-dire, le quadrilatère formé par
les rues des Charpentiers, Centrale, du Sablon et
Saint-Louis.

Mais toute la partie de Morges comprise entre
les voies CFF et la vieille ville, de l'ancienne usine
Oulevay à la fabrique de Pasta Gala présente de
nombreuses similitudes avec Charpentiers Nord.

Le plan d'affectation de la ville appelle cette por-
tion de Morges " la zone d'extension du centre ".
En conséquence, notre réflexion peut s'étendre
bien plus largement que le quartier actuellement
démoli et en passe de reconstruction. De même
l'enjeu d'une construction très bien réussie à
Charpentiers nord dépasse le quartier lui-même,
puisque'elle aura valeur d'exemple sur les modifica-
tions à venir.

Son histoire

La spécificité de ce quartier, c'est qu'il ne fait
pas partie de la ville médiévale. Durant 500 ans,
alors que la " bonne ville de Morges " prospérait
gentiment plus au sud, ici, on se trouvait au-delà
des fossés, le lieu se nommait " Derrière la Ville
". Des prés, des champs occupaient cet endroit
plat et sans doute surtout des jardins et des
vergers.

La rue des Charpentiers est en fait un itinéraire
de contournement de la ville. Lors de sa création
vers 1500, elle fut nommée rue des Allemands,
car elle a été construite pour les nombreux chars
qui transportaient des marchandises du port en
direction de Cossonay pour gagner ensuite So-
leure. Ces transports encombrants n'avaient ain-
si plus à traverser la ville par la Grand-Rue. Car
il faut se rappeler que tout le trafic transitait
par le centre ville auquel les deux seules portes
donnaient accès.

Voilà comment aurait dû se présenter Charpentiers Nord
une fois la reconstruction achevée.

fig. 1, dessin A. Zurbuchen



Au milieu du XIX^e siècle, la ville sort de l'enceinte qui la corsetait jusque-là. Ces vergers commencent à recevoir des constructions. Surtout, la gare de Morges vient d'entrer en fonction. La ville doit s'ouvrir dans cette direction. On perce le passage de la Couronne. On construit la Rue Centrale.

La première urbanisation se fera de manière disparate. Au gré des parcelles de vergers, on construit de petites maisons. Seule une toute petite partie de la Rue de la Gare enregistre à cette époque une urbanisation de type vraiment urbain avec des maisons mitoyennes.



La rue centrale vue depuis la Place de la gare, début XX^e s.



La rue de la gare, vue depuis la Place de la gare, début XX^e s.

LES FILS SALINA - GAMBONI À MORGES
 ANCIENNE DISTILLERIE GAMBONI & C^{IE}, FONDÉE EN 1860

Liqueurs fines
Sirops surfins

Eaux-de-vie
supérieures

TELEPHONE 6 CHÈQUES POSTAUX N. 156

SEULS FABRICANTS DE
L'APÉRITIF LE STIMULANT AU VIN & QUINQUINA

Représentés par M.^r

Evolution urbanistique

Jusqu'à un passé récent, ce quartier situé entre centre et gare a été la malédiction des urbanistes et planificateurs. Relisez l'ouvrage de M. P.-A. Bovard, " Histoire animée des Morgiens " ; en détail, il relate l'espèce de fatalité qui s'abat sur ce secteur : Pendant une centaine d'années, tous les plans imaginés pour ordonner sa croissance ont échoué.

Certains de ces plans furent demandés par le Conseil, puis jugés excellents, mais pas réalisés, entre autre pour des raisons financières.

Mais cette époque est celle d'un grand développement industriel et artisanal. Même si Morges n'a jamais été une ville très industrielle, entre les voies et la ville s'installent au fil des années, un grand nombre d'ateliers et de petites industries. Ce n'est pas pour rien que la rue des Allemands, entre temps devenue " rue Derrière-la-Ville ", change de nom pour prendre celui de rue des Charpentiers : Menuisiers (Kohli), charpentiers (Kaenel, Demartines, Blanchard), entrepreneurs de construction (Piaget, Bataillard), distillerie (Salina : " Le Stimulant "), marbriers, architectes (André), charretiers, camionneurs (Friderici) s'y installent.

Les constructions s'implantent sans ordre préétabli. Parmi toute cette activité, des résidences, quelques petits locatifs et même la salle de " la Concorde ", une sorte de centre d'animation pour les jeunes construit en 1900 par l'Union Chrétienne des Jeunes Gens, et puis des cours et des jardins, voire un bistrot. C'est à la mort d'une large portion de cette structure à laquelle nous venons d'assister.



La récente démolition dans l'objectif de Jeanne Gerster

Mais, si les urbanistes ne réussissaient pas à apporter leur vision de l'avenir, la vie économique continuait son cours. Les entreprises ont évolué. Certaines se sont trouvées à l'étroit et leur mutation imposait un déménagement en périphérie de la ville où des espaces plus vastes étaient disponibles. D'autres ont disparu. Des propriétaires ont décidé de vendre leurs biens. Et comme entre temps le droit à bâtir avait été précisé, les transactions se sont faites sur la base d'une possibilité de construire de manière dense, c'est-à-dire à un prix du mètre carré élevé.

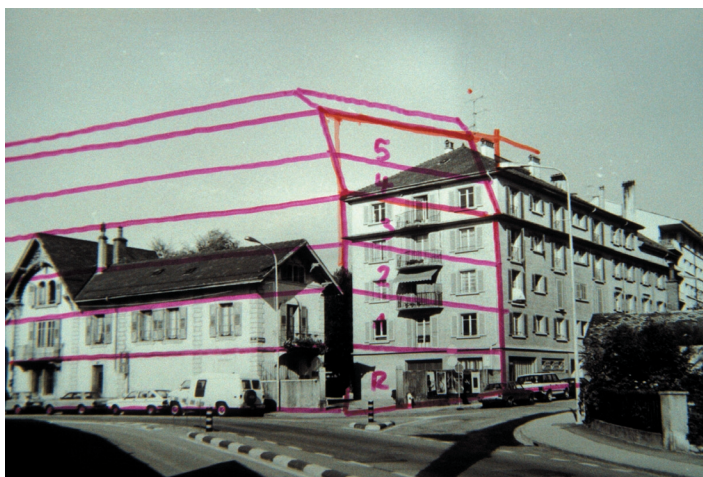
L'ASM a été créée en 1985 en grande partie par des citoyens qui voulaient s'opposer aux normes urbanistiques délirantes (densité excessive, peu de logements, beaucoup de circulation, peu d'espaces verts, etc..) projetées pour le plan de quartier Charpentiers Nord.

Nos annales (bulletin n° 1, mars 1987) rappellent les nombreuses rencontres de l'ASM avec la Municipalité, avec une commission du Conseil et l'opposition qu'exprima notre association lors de la mise à l'enquête du premier plan de quartier " Charpentiers Nord " en septembre 1986.

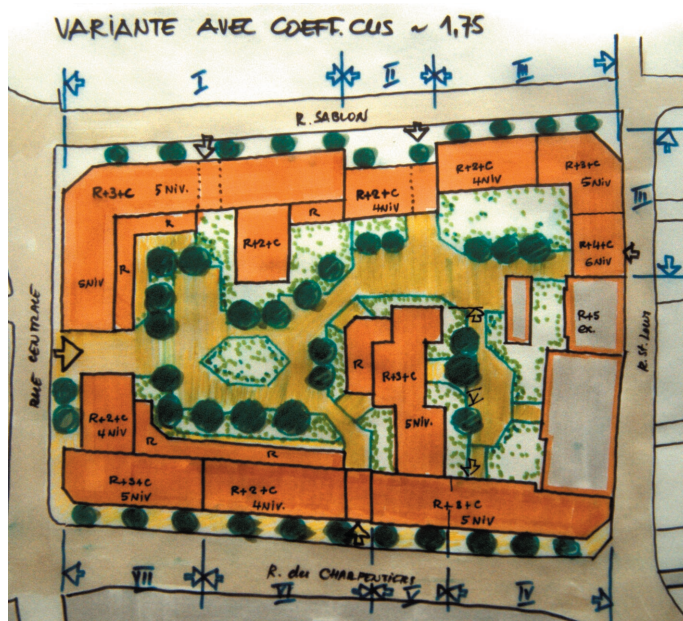
L'ASM a essayé de montrer aux citoyens de Morges quel avenir du quartier se cachait derrière une notion abstraite utilisée à l'époque Coefficient d'Utilisation du Sol (CUS) de 2,9. Voir les documents de l'époque reproduits ici.

A l'époque, notre association a cherché d'agir positivement en présentant une esquisse de plan de quartier qui abaisserait le fameux CUS à 1.7 (= celui du quartier de Floréal, av. de la Gare), augmenterait la proportion des logements, reconsidérerait les circulations, abandonnerait l'idée d'un supermarché, et créerait des espaces verts et de détente importants pour les habitants.

Finalement, les autorités décidèrent de préparer la présentation d'un nouveau plan de quartier.



Montage réalisé en 1987 par l'ASM pour visualiser ce que signifiait un très forte densité autorisée aux Charpentiers Nord.



L'ASM s'était même risquée à faire l'esquisse d'un plan de quartier moins dense, selon ses souhaits. (dessin de 1987)

Quelles règles pour la construction ?

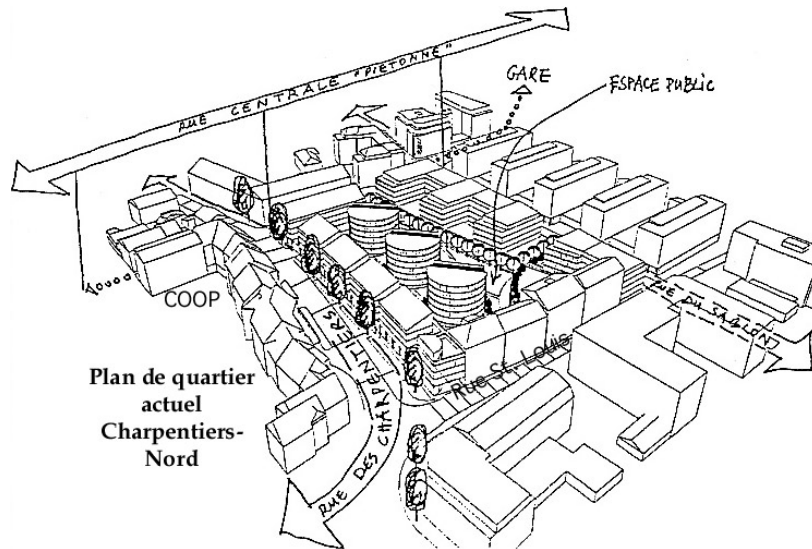
Dès 1934, des plans d'ensemble sont adoptés pour la ville, les fameux plans des zones. Le premier déjà prévoit entre la ville et la gare, la " zone urbaine " " appelée à recevoir une habitation très dense ". Bien sûr, cette idée que cette zone était destinée à une forte densité, est reprise à travers tous les plans successifs (1957, 1970, 1990 [après référendum]).

LE PLAN D'AFFECTATION

C'est donc le plan d'affectation 1990 et son règlement qui sont actuellement en vigueur. Le propriétaire a le droit de construire des immeubles de 5 étages (rez et combles compris), avec une façade de 12 mètres de haut et une emprise au sol égale à la moitié de la parcelle. Ces règles sont donc évidemment susceptibles de " produire " de grands immeubles. Mais, il faut tenir compte de la remarque suivante.

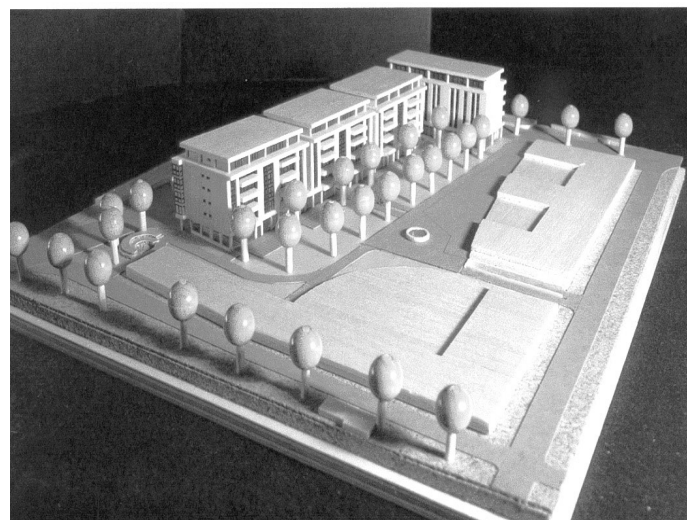
LE PLAN DE QUARTIER

Dans la zone " Charpentiers Nord ", il a été décidé de prévoir un plan de quartier. Dans le but de mieux harmoniser tous les aspects de futures constructions entre elles et avec l'environnement construit, ce type de plan prévoit des détails obligatoires beaucoup plus précis : implantation exacte des bâtiments, axes, dessertes, aménagements extérieurs, etc... Après un long processus (conception 1995), un plan de quartier " Charpentiers Nord " est entré en vigueur en 2001. Caractéristique de ce projet : une vaste cour intérieure dans laquelle s'élèvent trois bâtiments locatifs en forme de cylindres tronqués.



LA MODIFICATION DU PLAN DE QUARTIER

Or certains propriétaires actuels ont demandé de revoir ce plan de quartier. Les trois tours rondes prévues ne seraient pas rentables financièrement. Ils demandent donc qu'on reporte les logements prévus dans ces tours sur les immeubles prévus le long de la rue des Charpentiers. Pendant que les pelles mécaniques démontaient les bâtiments, à l'Hôtel de Ville, des discussions importantes avaient lieu entre les propriétaires et les autorités pour aboutir à une modification du plan de quartier qui permettrait aux constructeurs de dessiner un projet définitif. D'autres discussions se déroulent entre les propriétaires pour vendre leur terrain à un promoteur.



Projet Pfister, prêt à être réalisé en cas d'accord des parties et d'acceptation des modifications du plan de quartier.

Vue du coin Sablon / St Louis

MISE À L'ENQUÊTE

Un tel projet devra encore être soumis à l'enquête publique et la modification du plan de quartier acceptée par le Conseil communal. Si tout se passe bien, à l'issue de cette procédure, la Municipalité octroiera le permis de construire et quelques semaines plus tard, les Morgiens devraient assister aux travaux du chantier de construction du nouveau quartier " Charpentiers Nord ".



L'actuel no man's land vu par Jeanne Gerster

RÉFLEXION PROVOCANTE

Malheureusement, il semble qu'on observe en matière d'aménagement local, une autodisqualification du citoyen moyen. " Oh moi, vous savez, je n'y connais rien ! " Autant en matière financière, chacun n'hésite pas à étaler ses solutions, autant pour ce qui regarde la construction, la qualité de vie en ville (à l'exception notable de son propre petit bout de terrain personnel), chacun laisse faire les spécialistes de l'immobilier. Une ville pensée par les spécialistes de l'immobilier a beaucoup de chance d'être une ville conforme à leur goût. Les promoteurs et architectes sont indispensables, mais il serait très sain qu'ils aient comme partenaire la " société civile " qui leur dise ce que la majorité des habitants veut comme ville !

Le simple citoyen peut-il influencer ces constructions ?

Oui, certainement, mais probablement pas tout seul, ni par une action erratique inspirée par une " crise de nostalgie " devant la destruction des mai-sonnettes.

LA DÉMOCRATIE EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.

Il faut se rappeler que pour les constructions ha-bituelles, personne d'autre que le Conseil Communal ne peut autoriser telle ou telle condition de cons-truction. Il est le seul à pouvoir adopter notamment les plans d'affectation et les plans de quartier. Ce sont donc les cent élus morgiens qui, sur propo-sition de la Municipalité, acceptent ou refusent tous ces plans. Il est par conséquence normal que les conseillers communaux s'inspirent de l'avis des citoyens. Et il serait tout aussi souhaitable que M. Toutlemonde n'hésite pas apporter ses réflexions aux conseillers qu'il a élus.



Maison à démolir vue par Jeanne Gerster

Démolition des Chapentiers vue par Jeanne Gerster



Des exigences pour la ville de Morges

UN PROJET CENTRAL À NE PAS RATER !

Les immeubles qui remplaceront les charmantes maisonnettes livrées aux trax n'ont aucun droit à l'erreur. Ils sont au centre de Morges, près de la gare et représentent une proportion de surface non négligeable pour une petite ville comme Morges. Ces constructions devront donc marquer positivement à long terme l'environnement urbain de notre cité.

DES FAMILLES À SÉDUIRE !

Même si sa population augmente quelque peu, Morges peine à retenir les familles de la classe moyenne qui ont tendance à réaliser leur rêve de résidence dans des communes plus rurales. La qualité de vie du futur quartier et son habitabilité doivent être aptes à combler des familles exigeantes et désireuses de " faire leur vie " dans notre ville.



Photo Jeanne Gerster

UN ESPACE PUBLIC VALORISÉ.

Coincé entre la rue du Sablon qui n'est pas très large et la rue des Charpentiers, pour l'heure, sinistrée par le trafic de transit, le nouveau quartier doit permettre de réinventer la rue, une (ou plusieurs) vraie rue avec passants, clients, flâneurs, enfants, cyclistes, vitrines et éventaires achalandés et attrayants.

UNE BELLE MÉCANIQUE À METTRE AU POINT !

Le diable se cachant dans les détails, il est donc de la plus haute importance de régler les détails qui influenceront l'esthétique, l'atmosphère, la protection contre le bruit, le rapport entre les espaces privés et l'espace public, etc...



Photo Jeanne Gerster

Des rendez-vous pour agir ensemble

Tous ceux qui s'intéressent à la " réussite " de ce quartier sont conviés au FORUM ASM du mercredi 26 mai, salle de la Concorde, 20 heures.

Peut-être le projet de M. Pfister (ci-contre) sera-t-il d'actualité, nous pourrions alors discuter de ses qualités.

Nous projetons aussi une exposition des photos de Jeanne Gerster sur l'évolution de notre ville.



Conférences, animations: "MORGES"

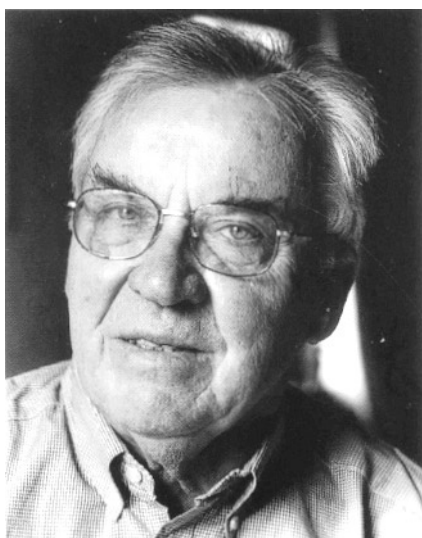
Jeudi 10 juin 2004, à 20 h, foyer 5 du Théâtre de Beausobre, à Morges (Av. de Vertou).

Un Morgien méconnu, un Vaudois engagé : le jacobin Jean-Jacques Cart (1748-1813)

par **M. Georges Andrey**, historien, chargé de cours en histoire moderne à l'Université de Fribourg

M. le professeur Andrey vient de publier: "Louis d'Affry 1743-1810 Premier Landamman de la Suisse..." Il prépare deux ouvrages: "Pierre-Nicolas Chenaux (1740-1781)" et "Jean-Jacques Cart (1748-1813)"

Non J.-J. Cart, ce n'est pas seulement le nom d'une rue où les automobilistes roulent trop rapidement! Que savez-vous de ce grand morgien, héros de la révolution vaudoise qui séjourna aux Etats-Unis et dont le nom est placé à côté de ceux de Muret et Monod sur le monument du Parc de l'Indépendance? Grâce à son travail de recherche, M. Andrey nous apportera des éléments fort intéressants pour connaître Morges d'il y a deux cents ans.



Les guides de Morges font découvrir leur ville aux visiteurs: Ils aimeraient de temps en temps donner la parole à des personnalités morgiennes pour une visite de Morges «coup de cœur».

Lundi 14 juin 2004, à 20h, Salle Renaissance du Musée Forel, Grande-Rue 56

Pour inaugurer la saison des guides : Sur les pas d'un Morgien célèbre

"Morges, la ville d'un musicien"

André Charlet, célèbre chef de chœur, nous fera découvrir la ville de Morges à sa manière.

Lorsqu'on connaît la fougue du célèbre chef de chœur qui organisa les Schubertiades à Morges, on ne doute pas que la soirée sera passionnante.

Samedi 11 septembre et dimanche 12 septembre.

Journées du Patrimoine «Visage de Morges hier et aujourd'hui».

Des lieux typiques de l'évolution urbaine seront équipés de vues anciennes permettant de mesurer l'évolution de la ville.

Circuits guidés et commentés pour comparer sur place le visage actuel et les images du passé.

Consulter la presse locale

Dans le cadre des expositions "Vues et Mémoires de Morges",

Samedi 25 septembre 2004, (matin et après-midi),
au Musée Militaire du Château

Dimanche 24 octobre 2004, (après-midi)
à la Salle Renaissance du Musée Forel,

Journée «Ouvre-moi ton album»

La population est invitée à apporter et à faire admirer les anciennes photos ou cartes postales en possession privée.

Le Public pourra admirer ces anciennes photos.

Organisation: les guides d'accueil de Morges ASM/MDA et l'ASM
Informations disponibles sur le site asm-morges.ch

Ces manifestations sont publiques et l'entrée est libre. Pour couvrir les frais, un chapeau sera présenté à la sortie des conférences

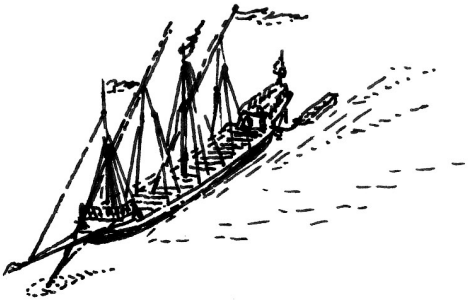
Nous cherchons

Personnes disposées à tenir en alternance le stand de l'ASM pour chacune de ces animations.

Personnes prêtes à donner un coup de main pour des tâches pratiques.

Personnes intéressées à devenir guide d'accueil de Morges.

N'hésitez pas à nous contacter



Ci-contre, un extrait du dessin de M. Alain Zurbuchen

MORGES vers 1740

Ce travail est présentement terminé. Nous procédons à l'impression.

La parution de l'œuvre est prévue pour le 12 septembre, ouverture des expositions «Vues et Mémoires de Morges» au Musée Forel et au Château.

Si vous êtes intéressés par la souscription, remplissez le talon en page 12 et envoyez le. Merci.

Ainsi nous pourrons vous communiquer le prix des différentes versions. Vous pourrez alors commander et recevoir le dessin avant sa sortie officielle.

* * *

En bref

EN CE QUI CONCERNE LE SENTIER PÉDESTRE DE LA MORGES,

nous avons le sentiment de piétiner sur place. Mais, en fait cela avance même si c'est lentement. Le prochain bulletin sans faute vous présentera l'ensemble du projet

MUSÉE FOREL

Nous sommes solidaires du Musée Forel qui, en parallèle de son appel à la Ville de Morges pour l'aide à l'exploitation et à la rénovation, lance une grande action de récolte de fonds et fait un grand effort pour expliquer son rôle dans la conservation et la mise en valeur de la mémoire de la cité.

Une excellente manière de soutenir le Musée est de ne pas manquer la visite des expositions actuelles «**Dimitri, le clown et les étoiles**» et «**Livres animés**»

MISES À L'ENQUÊTE PUBLIQUE, NOUVELLES CONSTRUCTIONS.

Nous nous efforçons de suivre au mieux tous les dossiers qui sont portés à notre connaissance. Souvent des membres nous interpellent pour que nous nous fassions les porte-parole de leurs vives réactions face à telle transformation, à telle couleur de façade, etc. A coup sûr, certains de nos lecteurs nous jugent peu combatifs!

Un immense **merci** de la confiance que vous nous faites, mais vous comprendrez qu'il est fort difficile d'intervenir publiquement ou officiellement sur chaque objet, ceci d'autant plus que, assez souvent, les avis sont partagés dans la population ou entre divers groupes. L'association doit appliquer des critères objectifs et chercher toujours ce qui lui apparaît être le bien d'ensemble de la ville à long terme.

Il est d'autant plus difficile de réagir qu'au moment où nos membres nous interpellent, souvent les travaux dûment autorisés sont déjà réalisés!

DU NOUVEAU DU CÔTÉ DES GUIDES D'ACCUEIL ASM/MDA DE MORGES

Dès maintenant, il est possible de commander en tout temps, directement à l'ASM ou en passant par l'Office du tourisme, une visite thématique de Morges.

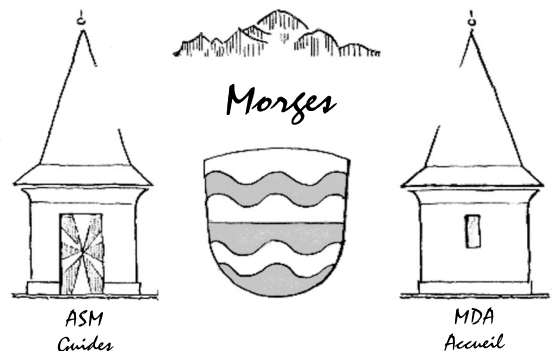
Titres des 6 visites (tour guidé à pied) proposées à choix:

1. Morges : D'un coup d'œil attentif !
2. Morges : Le nez en l'air, sans oublier parfois de baisser la tête !
3. Morges : Beaucoup de grands hommes pour une petite ville !
4. Morges : Une longue idylle avec le Léman !
5. Morges et ses églises
6. Morges vue de haut ! Balade à pied

Par ailleurs les guides seront fidèles à leur permanence:

du 1 juillet au 31 août, ils attendent les visiteurs devant l'office du tourisme,

chaque **mardi à 10h 30**, pour une visite thématique et
chaque **vendredi à 14h30**, pour une visite générale.



Description complète sur le site asm-morges.ch

RAPPEL

Agenda ASM ETE 2004

Lundi, 24 mai, à 20h30, Couvaloup 10:

Les Vaudois au service de la France par Mme Maryse Oeri von Auw

Mercredi, 26 mai, à 19h, Concorde:

Assemblée Générale annuelle de l'ASM

Mercredi, 26 mai, à 20h, Concorde:

FORUM ASM: Charpentiers Nord en question

Jeudi 10 juin, à 20 h, foyer de Beausobre:

Un Morgien méconnu, un Vaudois engagé : le jacobin Jean-Jacques Cart (1748-1813), par M. Georges Andrey

Lundi 14 juin, à 20h, Musée Forel:

" Morges, la ville d'un musicien " par André Charlet

Samedi 11 septembre et dimanche 12. Journées du Patrimoine:

Circuits guidés «Visage de Morges hier et aujourd'hui»

Samedi 25 septembre, (matin et après-midi), au Musée Militaire:

Journée " Ouvre-moi ton album "

Dimanche 24 octobre, (après-midi), au Musée Forel:

Journée " Ouvre-moi ton album "

N'hésitez pas à prendre contact avec nous:

☐ Je désire recevoir la souscription du dessin de Morges 1740

☐ Je peux donner un coup de main à l'ASM

☐ Je m'intéresse à la fonction de guide d'accueil

☐ Je désire devenir membre de l'ASM

☐ Je connais une ou des personnes potentiellement intéressées par l'ASM. Je note leurs adresses en annexe.

☐ Autre communication en annexe.

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

à retourner à
ASM, case 2218
1110 Morges 2

(RE)DECOUVERTE D'UN VESTIGE DE L'ANCIENNE EGLISE DE MORGES

Il y a quelques dizaines d'années, un professeur, découvrit, dans les combles du Collège de Couvaloup, une pierre ayant appartenu à l'ancienne Eglise paroissiale de Morges. Il s'agit d'un magnifique chapiteau de colonne sculpté et en très bon état. Que s'est-il passé ? L'église gothique a été démolie en 1769. Un professeur du 18^e siècle, qui savait déjà ce qu'est le patrimoine, a eu la bonne idée de conserver un souvenir de son Eglise. Il l'a déposé dans les combles du Collège. Ce chapiteau se trouve actuellement en lieu sûr et pourra, avec la permission de l'archéologue cantonal, être remis au musée Forel.

Cette ancienne église, où pouvaient se rassembler 800 fidèles, se trouvait sur la place de l'Eglise actuelle et s'étendait jusque devant l'immeuble Trabaud. Selon l'habitude de l'époque, il s'agissait d'une chapelle qui dépendait de l'Eglise Notre-Dame de Joulens. Le village de Joulens, d'origine romaine, se situait à l'emplacement du cimetière actuel



d'Echichens. Ce village et son église ont disparu aux environs de 1536.

La chapelle de Morges possédait quatre autels, dont l'un possédait un édifice particulier. La chapelle se trouvait contre la muraille. Quant à son clocher, il s'agissait à l'origine d'une tour de défense appuyée contre la chapelle et la muraille qui était censée surveiller la porte côté Lausanne.

Cette tour fut construite en 1409 et devint le clocher. De l'autre côté de la porte se trouvait un pont qui franchissait le fossé de la ville. Il faut signaler que l'un des 4 autels fut dédié à Notre-Dame. Le 9 avril 1409, Mg. Nicolas Garilliat, enfant de Joulens et qui fréquenta à Morges une école latine (Ancien Collège) et qui fut évêque d'Ivrée au Piémont, vint finir ses jours à Morges. Il légua une somme importante pour créer une chapellerie jointe à l'autel de la bienheureuse Vierge Marie. Dans les procès verbaux des commissaires épiscopaux, il s'agit toujours d'une chapelle. Elle ne semble pas dédiée à Notre-Dame, mais le fait qu'elle possédait une chapellerie dédiée à Notre-Dame a peut-être créé une légère confusion.